

# BACS

Biennale d'Art Contemporain Sacré  
Tel : +33 607 93 71 63 // [www.biennale-bacs.com](http://www.biennale-bacs.com)

## CESSION DE DROITS 2023

Je soussigné(e) (nom, prénom).....

Résidant (adresse)

.....

.....

.....

E-mail.....Tél.....

Atteste par la présente et dans le cadre de la « Biennale d'Art Contemporain Sacré 2023 de Menton » (BACS) de céder à et faire bénéficiaire BACS, qui l'accepte, les droits irrévocables, exempts de royalties et sans restriction, suivants :

### **1- Droit de diffusion des œuvres présentées à la Biennale sur :**

a - tout support interne (tel que le site web de la BACS, les pages Facebook de la BACS et du GHA, le site web du Monaco Chapter of Patrons of the Arts in the Vatican Museums, le magazine quadrimestriel "l'Editoriale", etc.)

b - tout support externe tel que les journaux locaux et internationaux, les communiqués de presse ou tout autre moyen de communication.

**2- Droit d'exploitation à ou depuis Menton**, de reproduction, de publication sur tout support informatique et support papier, ou tout autre moyen permettant leur communication au public et leur représentation.

**3 - Droit de modification et d'entretien du contenu ainsi élaboré par la BACS**, par tous procédés connus, non connus, pour les besoins de leur publication au vu notamment de réaliser le Catalogue de la Biennale.

Je m'engage à ce titre à ne pas exercer mon droit de retrait de tout support ou à l'occasion d'événements ou manifestations à usage interne et externe ou de revendication sur les réalisations ou reproductions visuelles, notamment du Catalogue et/ou de la diffusion des œuvres dans les journaux locaux et internationaux et de l'exposition de ces œuvres au siège de BACS (3 Rue Partouneaux à Menton) ou à toute autre adresse d'exposition secondaire liée à la Biennale 2023. Je renonce expressément dès lors que la BACS respecte ses obligations mises à sa charge ci-après, à mettre en cause sa responsabilité au titre de son obligation de respect de la vie privée à mon égard ou au titre du respect de mes droits patrimoniaux et moraux sur les diffusions et/ou reproductions faites sur mon œuvre par la BACS lors de l'exposition vente à laquelle je collaborerais.

Je déclare et garantis :

(a) avoir pris connaissance et accepter les conditions de reproduction, diffusion, d'exploitation et modification prévues par la BACS pour l'édition 2023;

(b) que l'utilisation envisagée ici ne contreviendra pas à tout copyright, marque commerciale, secret commercial ou autre droit de propriété de toute tierce partie auprès de laquelle je serais personnellement tenue à la confidentialité ou préservation de droits de propriété intellectuelle;

(c) que je renonce à toute rémunération particulière pour participer à cette Biennale et autorise la publication, diffusion, représentation, divulgation, reproduction totale ou partielle faite de bonne foi sur mon œuvre répondant aux conditions susmentionnées et sur l'œuvre artistique, qui en résulterait.

La présente attestation sera interprétée et régie par les lois et juridictions françaises. Je renonce par la présente à toutes objections de juridiction ou de lieu pour convenance personnelle aux fins d'application de la présente. Elle prendra fin à l'issue de la Biennale et dans la limite des diffusions envisagées ici.

La BACS s'engage à :

1. Respecter les règles d'éthique et déontologie en vigueur en la matière en France et les bonnes pratiques internet de publication et diffusion ;
2. Permettre une rétractation si les diffusions constatées dépassent le cadre annoncé de la Biennale ;
3. S'assurer que les images et reproduction me concernant ne pourront être captées ou utilisées à mon insu par des tiers ;
4. Se conformer et assumer en tant qu'éditeur et diffuseur de ces œuvres, la responsabilité de leur utilisation et diffusion auprès du public même restreint selon les règles fixées par les lois en vigueur relatives à l'Atteinte à la vie privée et familiale et à la Protection des œuvres littéraires et artistiques.

Fait à Menton le \_\_\_\_\_

---

(Signature de l'Artiste précédée par la mention « Bon pour accord »)